



## Vente de bien par heritier

Par **pmlahaye\_old**, le **04/10/2007** à **11:40**

Mon père est décédé en 1994, ma mère a hérité. de cette union sont nés deux enfants, je suis l'un d'entre eux

mes parents avaient une donation entre époux

Ils possédaient des biens immobiliers dont un appartement dans le midi qu'elle désire vendre

Peut-elle le faire sans mon accord?

Elle me soutient que je n'ai rien à dire car elle me donnera ma part. Je ne suis pas forcément contre le fait de vendre mais le prix me paraît plus que sous-estimé

En effet le bien a été estimé 90000€, l'an dernier et elle souhaite le mettre en vente 53000€

Puis-je le racheter et éviter des frais?

Puis-je l'acheter de façon "masquée" car ma mère ne souhaite pas forcément que je lui rachète,